

## L'EXPRESS DE LAURIER

Mai 2023





**CERCLE DES FERMIÈRES DE LAURIER-STATION** 

VOUS INVITE À SA PROCHAINE RENCONTRE

LUNDI 12 JUIN (19H30)

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LAURIER-STATION



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

LUNDI 12 JUIN 2023 (19H00) LA CHAPELLE

### **SOMMAIRE**

MOT DE LA MAIRESSE	3-4
ANNONCES DIVERSES	5-8
AVIS PUBLIC	9-10
DÉFI LAURIER	11-12





# PRINTEMPS 2023

## HORAIRE

16 avril au 10 juin 2023

DIMANCHE	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
		10h30 - 11h20 ½ piscine	11h00 - 11h50 ½ piscine	
13h00 - 13h50		12h00 - 12h55	12h00 - 12h55	11h30 - 12h20
131100 - 131130	18h30 - 19h20	18h30 - 19h20	18h30 - 19h20	111130 - 121120
	19h30 - 20h25	19h30 - 20h25		

### BAINS FAMILIAUX

Baignade libre Accès aux glissades Pas de couloir de nage

### BAINS EN LONGUEUR

Entrainement libre 3 Couloirs de nage

TARIFICATION				
Moins de 2 ans		GRATUIT		
Enfant	(2 ans à 14 ans)	2.00\$		
Adulte	(15 ans et +)	4.00\$		
CARTE 2	5 BAINS			
Enfant		35.00\$		
Adulte		75.00\$		



Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés et sous la surveillance constante d'une personne de 15 ans ou plus présente dans l'eau.



### Vestiaires Hommes et femmes

Sont admis au vestiaire des femmes :

Les enfants de 6 ans et moins accompagnés d'un adulte féminin et les filles de 7 ans et plus.



### Sont admis au vestiaire des hommes :

Les enfants de 6 ans et moins accompagnés d'un adulte masculin et les garçons de 7 ans et plus.



La douche est obligatoire avant la baignade.

Le bonnet de bain n'est pas obligatoire. Casque de bain en vente à la réception au coût de 6.50\$

Toutefois, les personnes ayant les cheveux longs doivent les attacher.



Il est interdit de prendre des photos dans la piscine et dans les vestiaires.



Bonjour à tous,

Permettez-moi comme à chaque mois de vous parler de l'évolution de certains projets qui se réaliseront dans les prochaines semaines dans votre municipalité.

Laurier-Station est une municipalité en croissance, de jeunes familles viennent s'y installer à notre grand bonheur. Il reste encore quelques terrains résidentiels à vendre, informez-vous auprès de la municipalité.

### Centre de conditionnement physique (gym)

Bonne nouvelle, l'entreprise **Impulsion centre d'entrainement** ouvrira son premier centre d'entrainement à Laurier-Station. Dernièrement, le conseil municipal a accepté une offre de cette jeune entreprise locale pour la location des locaux au Complexe récréatif. Le contrat de location d'une durée de 62 mois comprend également l'achat de nos équipements actuels qui seront remplacés par des équipements plus modernes.

Cette nouvelle entente est gagnante pour tous! Pour la municipalité, elle se traduira par une économie considérable d'environ 100 000\$ et pour vous, citoyens et citoyennes de Laurier-Station, l'entreprise vous offrira un rabais de 15% sur l'abonnement et un 5% supplémentaire pour les étudiants et les personnes de 60 ans et plus, en plus de vous offrir l'accès à divers professionnels pour répondre à vos besoins.

Dès le 24 juin prochain, l'entreprise **Impulsion centre d'entrainement** s'installera dans ses nouveaux locaux, qui seront accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle entreprise à Laurier-Station.

De plus, nous sommes très heureux de vous annoncer que notre entraîneur des 22 dernières années au centre de conditionnement physique, M. Érick Lampron, sera notre nouveau directeur des Loisirs, à compter du 12 juin prochain, en remplacement de Mme Rosalie Martel pendant son congé de maternité.

### Réfection du terrain de tennis et du stationnement

Les travaux de réfection des terrains de tennis, réalisés par Excavations Sainte-Croix, débuteront le lundi 15 mai prochain, au coût de 393 704\$. On se rappellera que la Municipalité a obtenu une subvention de 100 000\$ du ministère de l'Éducation pour la réalisation de ce projet.

### Terrain de balle

Notre terrain de balle a subi une cure de rajeunissement dans les dernières semaines. En effet, après la surface de jeu l'automne dernier, les bancs des joueurs et les estrades ont été remplacés pour la sécurité de tous. Nous souhaitons aux amateurs de balle une belle saison!

### Réfection de la rue Jean XXXIII

Dans les dernières semaines, nous avons pris la décision de reporter d'un an les travaux sur la rue Jean-XXXIII en raison de certains délais et pour diminuer les coûts de construction.

### <u>Défi Laurier</u>

Je vous invite à participer en grand nombre aux activités du Défi Laurier, qui auront lieu les 8, 9 et 10 juin prochain. Vous trouverez la programmation complète sur leur page Facebook. Je tiens à souligner le travail exceptionnel du comité organisateur de cette édition.

Venez rencontrer l'équipe du conseil municipal qui vous servira les hot dog, samedi midi, le 10 juin.

### Relais pour la vie

Samedi, le 10 juin prochain, je participerai au Relais pour la vie, qui aura lieu à Saint-Apollinaire. Cette année, les 18 maires de la MRC de Lotbinière ont décidé de s'unir pour former une équipe, les Maires de Lotbinière. Comme élue, je souhaite apporter mon appui à cette organisation et témoigner mon soutien aux familles qui sont touchées par le cancer. Il est possible de faire un don en vous rendant sur le site du Relais pour la vie et en cherchant le nom du participant (Huguette Charest) ou l'équipe (Maires de Lotbinière). Je vous remercie pour votre appui!

En terminant, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour souhaiter à toutes les mamans de Laurier-Station **une belle fête des Mères!** 

# Huguette Charest Mairesse



# La tonte de PELOUSE

Le bruit de la tondeuse pouvant être incommodant, la réglementation des heures de tonte permet de préserver la quiétude du voisinage. Il est interdit sur le territoire de la municipalité d'utiliser tout équipement et outillage causant du bruit dont notamment une tondeuse à gazon, un coupe herbe, une scie à chaîne, une débroussailleuse et tout autre équipement et outillage qui permet d'effectuer des travaux de soudure, de menuiserie, de construction ou de démolition durant les heures suivantes :

- entre 21 H et 7 H, du lundi au vendredi

- entre 17 H et 9 H les fins de semaine

Amende: 100\$ (SQ)

\*Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) concernant la tonte de pelouse sur le territoire de Laurier-Station. SECTION 4.8 ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGES

# Excréments de CHIENS

La Ville de Laurier-Station vous rappelle également que les propriétaires de chiens doivent procéder à l'enlèvement des matières fécales de leur animal dans tout espace public (parc, rue, piste cyclable, etc.) par des moyens appropriés et en disposer de façon adéquate, soit dans les ordures ménagères. La collaboration des citoyens est demandée puisqu'une augmentation du non-respect de cette mesure est constatée.

# Prévention incendie – FEUX à ciel ouvert

Avant de procéder à l'allumage d'un feu à ciel ouvert, demandez l'autorisation de la municipalité, nous pourrons valider avec vous des mesures de sécurité à prendre et de plus, vous autoriser, s'il y a lieu, à procéder à l'allumage.

N'oubliez pas de demander votre permis de brûlage

(défrichement de terrain, feu de joie ou feu de branches)

Le formulaire est disponible sur le site internet de la municipalité,

dans la section *Incendie*.

Si vous voulez profiter d'un feu de plaisance dans votre cour arrière votre installation doit :

- Être réalisée dans un appareil prévu à cet effet et muni d'un grillage pare-étincelles fixé au contenant.
- Reposer sur un socle incombustible et stable
- Les flammes ne doivent pas avoir une hauteur de plus de 2 mètres.

Stifflavien





## REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE MAI 2023



### **BONS COUPS DES JEUNES**

- · 2 jeunes participants à la grande consultation jeunesse.
- · 7 jeunes invités à la soirée reconnaissance du bénévolat pour leur implication.
- · 7 jeunes participants à notre atelier sur le thème de la consommation animé par le portage.

- · Mai: Atelier sur l'image corporelle- école primaire de St-Patrice et St-Narcisse
- · 13 mai: Vente de roses
- · 15 au 19 mai: Détox Digitale
- · 19 mai: Lazer Tag Inter MDJ
- · 28 Mai : Arbre-en-arbre

\*Activités offertes pour tous les jeunes de 12 à 17 ans de la MRC de Lotbinière\*

### o rjlotbiniere & rjlotbiniere

## www.rjlotbiniere.com

Regroupement des jeunes de Lotbinière



Golf fluo et





### Programmation ÉTÉ 2023 29 mai au 25 août GRATUIT - Inscription - Infos

www.maisonfamillelotbiniere.com 418-881-3486

POUR (PARENTS, MÈRES, PÈRES, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, FEMMES, HOMMES, TOUTES FAMILLES, SÉPARÉES, RECOMPOSÉES,...

LUNDI (9 à 11h)	MARDI (9 à 11h)		MERCREDI (9 à 11h)	JEUDI (9 à 11h)	VENDREDI (9 à 11h)
Pause-café! On échange, sur l'actualité, on socialise	On jardine Géral On apprend, on prend soin, on récolte	dine	Stimulation langage motricité fine (parent-enfant) Pour apprivoiser les petits défis	Vie de Famille (parents) On s'outille pour différents défis, soutien parent Circuits motricité (parent-enfant)	Santé physique et mentale Bouger ensemble parce que c'est plus plaisant
(13 à 15h)	(13 à 15h)		(13 à 15h)	(13 à 15h)	(13 à 15h)
5 juin : Échange de plan		e!	Périnatal'été !	Créativité-Émotion	Péting-pétanque!
3 juillet : Grand Bazard ! 19 juin : Pique-nique ! 7 août : Bal costumé !	Pour le plaisir de jouer et de socia		Pour parents d'un bébé ou en attente d'un	Mieux se connaître Par la création et les émotions	Pour le plaisir de jouer et de socialiser
	Nos ateliers sero	nt er	n extérieur chaque fois q	ue le temps le permet	
			SERVICES		
ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés	Pour mieux INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents	Po	ur surmonter les icultés	SOUTIEN SÉPARATION : Comment le vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants, pour vous	CONSULTATION PROFESSIONNELLE BRÈVE: Avocat Médiation familiale
Cocaïnomanes anonymes (toutes dépendances) Les lundis 19h	MÉDIATION CITOYENNE : Soutien concernant les conflits (voisinage, famille)	Du en	temps pour les ainés	PRÈSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil	COPARENTALITÉ Pour prendre soin des parents et des enfants





### **AVIS PUBLIC**

### MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION

<u>AVIS PUBLIC</u> est, par la présente, donné par le soussigné que lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 mai 2023 à 19h, à la salle de La Chapelle, située au 364 rue Saint-Joseph à Laurier-Station, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :

- Règlement 10-23 intitulé « Règlement régissant la démolition d'immeubles ».

Une assemblée de consultation aura lieu le 18 mai 2023 à 18h30 au bureau municipal situé au 121 rue Saint-André à Laurier-Station. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 10-23 qui ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Au cours de cette assemblée, un représentant dûment nommé par le conseil municipal expliquera le projet de règlement, dont la procédure d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la démolition d'un immeuble patrimonial et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement faisant l'objet du présent avis peut être consulté au bureau de la municipalité de Laurier-Station, situé au 121 rue Saint-André, à Laurier-Station, durant les heures d'ouverture régulières du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et du 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Laurier-Station, ce 9<sup>e</sup> jour de mai 2023

Stéphane Dion Greffier-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, **STÉPHANE DION**, directeur général de la municipalité de Laurier-Station, résidant de Sainte-Croix, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la municipalité de Laurier-Station en date du 9 mai 2023
- Babillard public Hôtel de ville de Laurier-Station
- Journal l'Express de Laurier

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9e jour de mai 2023

Stéphane Dion

Directeur général, greffier-trésorier

## Offre d'emploi -Camp de jour de Laurier-Station

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE JEUNES DYNAMIQUE QUI AIMERAIT TRAVAILLER AVEC NOUS !!!

Animateur de camp de jour Responsable du service de garde Animateur au service de garde

Envoie ton CV à Loisirs@ville.laurier-station.qc.ca